



PRIVATE Pret immobilier et clause interdisant la délégation d'assurance

Par **Chris78120**, le **18/10/2019** à **16:19**

Bonjour

J'ai effectué un prêt dans une banque en 2010. En 2015, j'ai re-négocié le taux de ce prêt. La banque a mis, à ce moment, une clause m'interdisant de demander un changement d'assurance.

Est ce légal ? Etant donné la loi sur la délégation d'assurance, je me pose la question d'une éventuelle clause abusive

Merci d'avance pour vos réponses

Cordialement,